



Projet d'agrandissement de la mine aurifère
Canadian Malartic et de la déviation de la
route 117 à Malartic 6211-18-015

Monsieur Maxandre Guay-Lachance,
Coordonnateur du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Appui au projet d'extension de la fosse et de la déviation de la route présenté par la Mine Canadian Malartic

Courte présentation de l'entreprise

Construction Norascon inc. (« Norascon ») est une entreprise œuvrant dans les travaux miniers et de génie civil. Fondée en 1987, notre entreprise offre une gamme variée et complète de service tel que le terrassement, les travaux miniers et routier. Nous sommes un acteur important du développement économique régional en Abitibi-Témiscamingue et nous employons directement plus de 400 personnes dans l'entreprise et ses filiales.

Position à l'égard du projet

Norascon appuie le projet d'extension de la fosse et de la déviation de la route qui consiste en une prolongation de la durée de vie de la mine pour six années additionnelles, permettant de maintenir les activités jusqu'en 2028. Les raisons expliquant notre position sont présentées ci-dessous.

Le développement économique local et régional en avant-scène

La relation d'affaires entre Norascon et Osisko a débuté en 2007 et se poursuit encore aujourd'hui, 9 ans plus tard. Bon an mal an, ce sont environ 60 à 100 employés de Norascon qui travaillent sur les chantiers de la mine Canadian Malartic tant au niveau de l'excavation du mort-terrain, de la construction des digues que de la construction de rues lors de la phase de relocalisation de certains secteurs de la ville. Cette création d'emploi majeur en région est due au seul fait de la présence de la mine Canadian Malartic.

Mine Canadian Malartic a une politique d'approvisionnement local et favorise l'embauche de fournisseurs locaux, à compétences égales. Toutes les entreprises n'ont pas cette même préoccupation à l'égard du développement local et régional. Ceci a permis à Norascon d'accroître ses activités en parallèle à celles de Canadian Malartic. Notre relation d'affaires avec MCM nous a permis de rester en opération toute l'année, ce qui n'était pas nécessairement le cas auparavant et nous a également permis d'ouvrir un bureau à Malartic.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, Norascon peut à son tour contribuer encore davantage au développement de la région et à la création d'emplois directs et indirects. Avec le projet de MCM uniquement, Norascon verse en moyenne 3.0 millions de salaire à des gens d'ici et 1.7 millions en achats régionaux et ce, sur une base annuelle, depuis 2007. Plusieurs entreprises gravitent autour de Canadian Malartic et chacune de ces entreprises contribue à son tour au développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue. Pour nous, le projet de mine Canadian Malartic est un excellent exemple de projet qui a conservé une saveur locale et où l'expertise locale et régionale est mise en valeur et à contribution.

Priorité à la santé et sécurité au travail

La santé et sécurité des employés de Canadian Malartic est l'une des trois valeurs du Partenariat Canadian Malartic. Non seulement l'entreprise a-t-elle pris des engagements à cet égard dans sa politique de développement durable et développé des procédures, mais nous sentons surtout que cette valeur est réellement vécue au quotidien et qu'elle englobe également les fournisseurs de la mine. Les employés de Norascon qui travaillent à Malartic bénéficient d'une formation en santé et sécurité au travail de haut niveau. Ceci a des répercussions positives sur notre entreprise puisque nos employés peuvent appliquer les connaissances apprises et cette philosophie sur d'autres projets sur lesquels ils travaillent. Cette préoccupation de Canadian Malartic a donc des répercussions positives à plus grande échelle.

Une entreprise humaine

Ce qui caractérise Osisko et maintenant Canadian Malartic est la façon dont l'entreprise traite ses fournisseurs de services. Les employés de Norascon ne sont pas traités comme de simples contracteurs, mais comme de réels partenaires. Nos employés sont pleinement mis à contribution pour améliorer les opérations et augmenter la sécurité des opérations. Cet esprit de collaboration est peu commun dans le secteur minier et dans tout autre secteur confondu. Nous sentons ainsi que nous contribuons au succès du projet et nous en retirons une grande fierté.

Rayonnement à l'international

Le secteur minier est vital pour l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue. Norascon a invité des entreprises espagnoles œuvrant à l'international dans le domaine des mines à visiter le site de mine Canadian Malartic à Malartic. Ces dernières ont été impressionnées par les opérations et ont félicité le Canada pour son avant-gardisme, spécialement au niveau de l'érection du mur vert et de la cohabitation de la mine avec le milieu urbain environnant.

Une entreprise responsable

La naissance de Malartic, comme celles de Rouyn-Noranda, Cadillac et Val d'Or, est directement liée au développement de l'industrie minière au début du vingtième siècle. L'exploitation de mines en Abitibi-Témiscamingue fait partie de notre histoire et elle représente une source d'emploi et de fierté pour notre région. Plusieurs entreprises minières se sont succédé à Malartic depuis les années 1930, mais aucune n'a fait autant d'efforts pour développer un projet respectueux de l'environnement et de sa communauté d'accueil. À titre d'exemple, nous tenons à souligner quelques pratiques :

- Arrosage en continu des routes de déplacement, avec de l'eau ou un abat-poussière;

- Construction d'un mur vert de 15 m de hauteur face au milieu résidentiel afin de limiter les émissions de poussières en dehors des limites de la Mine;
- Recouvrement de l'empilement de minerai après concassage afin d'éviter le soulèvement de particules
- Recouvrement des bennes de camions d'un tapis de caoutchouc pour amortir le roc;
- Suivi en continu du climat sonore la nuit afin de cesser différentes activités générant du bruit lorsque le bruit en ville s'approche des limites permises.

Les mines ont bien entendu des impacts et Canadian Malartic le reconnaît. Nous constatons les efforts avec lesquels la mine essaie d'améliorer sa performance environnementale et de maintenir de bonnes relations avec sa communauté d'accueil. Nous laissons le soin à la commission de se pencher sur le projet et les mesures d'atténuation proposées. Nous sommes toutefois d'avis que ce projet est bénéfique pour Malartic, pour l'Abitibi-Témiscamingue et pour le Québec dans son ensemble. Nous avons expliqué pourquoi le projet est bénéfique d'un point de vue économique, mais nous avons également souligné que Canadian Malartic, de par ses pratiques d'affaires, a des également des répercussions positives dans sa communauté d'accueil et à plus grande échelle.

Nous sommes d'avis que ce projet devrait être accepté.

Merci de votre attention,



David Fortin, ing., MBA
Directeur général
Construction Norascon inc.